

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Collège des Bourgmestre et**  
**Echevins**

Place Maurice Van Meenen, 39

**B – 1060 BRUXELLES**

V/Réf : 25450\_PU2012-106  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.343/s.562  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Messieurs,

**Objet : SAINT-GILLES. Chaussée de Waterloo, 150.**  
**Modification du nombre de logements, réaménagement intérieur, création de terrasses en façade**  
**arrière et d'une lucarne en toiture avant.**  
*(Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez)*

En réponse à votre lettre du 13 novembre 2014, sous référence, reçue le 17 novembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 3 décembre 2014.

La demande concerne un immeuble inscrit à l'inventaire (arch. E. Leyten, 1900) et qui est compris dans la zone de protection et à côté du magasin de chaussures *Stan* (152, chaussée de Waterloo).

Elle vise à étendre la surface habitée et à réaménager les étages de cette ancienne maison unifamiliale (transformée en immeuble de rapport depuis longtemps) et son arrière maison, également occupée en logement. Une nouvelle lucarne en PVC blanc, revêtue de panneaux TRESPA noirs, serait créée en toiture avant. Tous les châssis de la façade à rue sont actuellement en PVC blanc.

La CRMS n'émet pas d'objection quant au réaménagement intérieur projeté. Elle demande, par contre, de renoncer aux châssis en PVC, s'agissant d'un matériau peu satisfaisant sur le plan esthétique et peu durable, et de mettre en œuvre des châssis en bois.

Par ailleurs, bien que les châssis de la vitrine commerciale côté rue (aluminium noir) ne fassent pas partie de la demande, la Commission encourage leur remplacement par des châssis s'intégrant davantage dans l'architecture du bien et dans le contexte patrimonial environnant.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ;  
- B.D.U. – D.U. : Mme Fl. Vanderbecq.